



District de l'Hérault de Football  
66 Esplanade de l'Égalité  
ZAC PierresVives  
BP 7250  
34086 Montpellier Cedex 4

## ÉLECTION DE LA DÉLÉGATION DU DISTRICT DE L'HÉRAULT POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE D'OCCITANIE

### APPEL À CANDIDATURE

L'élection de la délégation du District de l'Hérault pour l'Assemblée Générale de la Ligue d'Occitanie aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 7 novembre 2020.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 5 septembre 2020 au 6 octobre 2020, à minuit, cachet de la poste faisant foi.**

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

District de l'Hérault de Football  
Commission Électorale  
ZAC PierresVives  
66 Esplanade de l'Égalité  
BP 7250  
34086 Montpellier Cedex 4

\*\*\*

#### Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à [l'article 13 des Statuts du District](#) ;
- conformément à [l'article 12.2 des Statuts de la Ligue](#), l'Assemblée Générale du District doit élire six (6) délégués (3 titulaires et 3 suppléants) appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue ;
- toute candidature doit être présentée de manière individuelle ;
- l'élection a lieu au scrutin pluri nominal majoritaire à deux tours.

\*\*\*

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser [ce document](#).



Téléphone : 04 67 15 94 40 – Télécopie : 04 67 15 94 59  
Email : [secretariat@herault.fff.fr](mailto:secretariat@herault.fff.fr)  
Site : <http://herault.fff.fr> – Siret 319 713 582 000 25 – Code APE 9312Z

